



***LES RAPPORTS DES ADMINISTRATEURS DU
DÉPARTEMENT DANS
LES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTES
ET LES SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES***

ANNÉE 2018

Sommaire

Rapports présentés à la réunion de la commission permanente du conseil départemental du
13 janvier 2020

SPL ONEM.....	3
SEM IMAGINE.....	8
SEM SAPHYN.....	14
SEM INNOVANCE.....	19
SEM BIOMATERIAUX.....	24
SEM SHEMA.....	29
SEM WEST ENERGIES.....	36
SEM SENAMANCHE.....	41
SPL PORTS DE LA MANCHE.....	47

Exercice 2018



S P L

D E S P O R T S

D E L A M A N C H E



Rapport au conseil départemental du Département de la Manche, des représentants de la collectivité désignés comme administrateurs au sein de la SPL DES PORTS DE LA MANCHE en application des dispositions des articles L 3313-1, L 1524-5 et L 1531-1 du code général des collectivités territoriales.

Fiche signalétique

Dénomination sociale :	Société publique locale d'exploitation portuaire de la Manche
Sigle :	SPL d'exploitation portuaire de la Manche
Secteur d'activité :	
Date de création	21 mai 2012
RCS :	COUTANCES (2012 B 2011)
Code APE :	5222Z - Services auxiliaires des transports par eau
Siret :	751 621 715
Siège social :	Conseil départemental de la Manche – Maison du Département 50050 SAINT-LO
Téléphone :	
Mail :	
Site internet :	http://www.ports-manche.fr/

Objet social :

Prise en exploitation par concession, affermage ou autres des activités portuaires et activités annexes, d'équipements touristiques ou de loisirs appartenant aux collectivités territoriales actionnaires.

Capital social :	315 000 €
Nombre d'administrateurs :	6
Répartition du capital social et des sièges détenus au conseil d'administration :	
Conseil général de la Manche :	4 administrateurs – 5 400 actions
Commune de Saint-Vaast-La Hougue :	1 administrateur – 600 actions
Commune de Portbail :	1 administrateur – 300 actions
Président Directeur Général au 31/12/2018 :	Monsieur Jean MORIN
Directeur au 31/12/2016 :	Monsieur Olivier LEMAIGNEN
Nombre de salariés au 31/12/2018	9 dont une personne à temps partiel
Commissaire aux comptes :	KPMG Audit Normandie – HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Nature des conventions conclues avec le conseil départemental :	Délégation de service public
Contributions financières du conseil départemental en 2018	125 000 € pour la mise en œuvre des actions d'intérêt départemental retenues dans le cadre du plan nautisme
Garanties d'emprunt par le conseil départemental :	18 avril 2016 pour un montant de 1 445 000 €

Bilan d'activité 2018

Le Département de la Manche a créé, en 2012, la Société Publique Locale (SPL) d'exploitation portuaire de la Manche pour exploiter et gérer l'entretien des ports départementaux de SAINT-VAAST-LA-HOUGUE et PORTBAIL, en y associant les communes de SAINT-VAAST-LA-HOUGUE et PORTBAIL.

La SPL intervient pour la gestion et l'entretien :

- des différents ouvrages de protection et de l'écluse de Saint-Vaast-la-Hougue,
- des bassins de plaisance et d'échouage, des pontons, chaînes amarrages.....,
- des terre-pleins et des différents quais,
- des ouvrages nécessaires au fonctionnement du port (signalisation, avitaillement en combustibles, bureaux du port, locaux sanitaires ...),

La Société Publique Locale est une société anonyme intervenant exclusivement sur le territoire de ses actionnaires et pour leur compte exclusif. Le capital est détenu à 100 % par les collectivités locales.

Le rapport annuel de Délégation de Service Public 2017 a été remis par la SPL au Département conformément aux dispositions de la convention et permettant d'identifier les comptes retraçant la totalité des opérations et d'analyser la qualité de ce service. La synthèse est la suivante :

A-STATISTIQUES

	ST-VAAST	PORTBAIL	BARFLEUR
Contrats annuel plaisance	670	291	124
Nombre de nuitées visiteurs	5140	579	40
Nombre de Bateaux de pêche	39	2	10

B-CHIFFRES D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉS

	CA HT 2018	CA HT 2017	Différence
PORT ST-VAAST	1 952 697 €	1 836 039 €	6,35 %
- plaisance	962 911 €	931 752 €	3,34 %
- pêche (vente de carburant)	975 063 €	890 708 €	9,47 %
- commerce (Tatihou)	14 723 €	13 579 €	8,42 %
PORT DE PORT-BAIL	269 728 €	247 342 €	9,05 %
- plaisance	269 728 €	247 342 €	9,05 %
- pêche	-	-	
PORT DE BARFLEUR	66 435 €	0 €	
- plaisance	66 435 €	0 €	
- pêche			
TOTAL SPL	2 288 860 €	2 083 381 €	9,86 %

C - TRAVAUX REALISES

1) SPL

- **Stratégie commerciale et marketing** : mise à disposition d'un agent de Manche Tourisme pour la période allant du 1^{er} octobre 2017 au 31 décembre 2020 pour la définition d'une stratégie commerciale et la mise en place du plan d'action visant à améliorer le développement de la qualité d'accueil dans les ports.

- **participation à des salons** : présence de la SPL au Nautic de Paris ainsi que sur des salons nautiques européens (Southampton, Amsterdam et Düsseldorf en mutualisant les moyens humains avec les ports de Chantereyne et Diélette.

2) PORT DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

- **changement de pontons** : réalisation des deux tranches de travaux consécutivement suite au report des travaux de dragage. Une première partie des travaux avait été réalisée en 2017 par l'entreprise METALU pour un montant de 663 472 €. La seconde partie s'est terminée le 9 février 2018 pour un montant de 871 000 €.

- **accès aux cales de mise à l'eau** : mise en place de trois nouvelles caméras de surveillance dans le cadre de la gestion des accès aux cales devenus payant en 2018. Chaque cale est équipée permettant l'enregistrement de chaque passage par un logiciel capable de déchiffrer et de stocker les plaques minéralogiques des véhicules ainsi que l'immatriculation des bateaux. Les forfaits sont payables soit en ligne via un site créé spécifiquement soit directement au bureau du port.

- **peinture des pieux du port** : La seconde tranche de la campagne de peinture de 27 pieux est intervenue en septembre 2018 pour un montant de 71 145 € HT. Des retouches ont été faites sur quelques défauts issus de la première campagne qui avait été réalisée en 2017 pour un montant de 80 394,00 € TTC.

- **zones de stationnement** : trois zones de stationnement réservées aux véhicules avec remorques ont été définies sur le terre-plein central du port mettant ainsi à disposition 18 places pour un coût de 24 685 € HT.

- **dragage du port** : l'entreprise Merceron a procédé à la préparation du chantier de dragage avec la création de quatre bassins de lagunage dans des terrains agricoles situés à 1,5 km du port. Ces bassins serviront ensuite au lagunage des eaux de dragage avant leur rejet dans le milieu. Le cout total du chantier de dragage est évalué à 600 000 € HT répartis sur 2018 et 2019. Par ailleurs, des travaux de curage du fond du port le long du quai de pêche ont été réalisés en amont pour un montant de 46 000 €.

3) PORT DE PORTBAIL

- **aménagements du terre-plein du port** : des aménagements ont été réalisés en 2018 sur le terre-plein situé entre la route et le port. La SPL a pris en charge les travaux de bordures, de stabilisation des sols et d'évacuation des eaux de ruissellement pour un montant de 44 982 € HT, tandis que la commune a financé l'enrobé pour un montant de 39 000 € HT.

- **accès aux cales de mise à l'eau** : mise en place d'une caméra de surveillance dans le cadre de la gestion des accès aux cales devenus payant en 2018. Le coût de cette opération est de 9 800 € HT.

- **Reprofilage du talus et enlèvement de la piste** : les travaux ont consisté à l'enlèvement de la piste existante (environ 1800 m³) afin de garantir des conditions de stationnement sécurisé et le reprofilage de la digue côté bassin d'échouage afin d'y sécuriser la navigation. Le montant total de cette opération est de 76 051 € HT.

4) PORT DE BARFLEUR

- **Changement de chaines sur les mouillages** : les mouillages nécessitaient le remplacement des chaines. Cette opération s'est déroulée en 2018 pour un montant de 51 481 €.

A-BILAN FINANCIER 2018

SA SPL D'EXPL.PORTUAIRE DE LA MANC

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	CA	au 31/12/2017	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises	1 055 757	46,13	970 034	46,56	85 723	8,84
Production vendue	1 233 095	53,87	1 113 347	53,44	119 748	10,76
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	143 737	6,28	76 683	3,68	67 054	87,44
Autres produits	51 792	2,26	86 751	4,16	-34 959	-40,30
Total	2 484 381	108,54	2 246 816	107,84	237 565	10,57
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises	939 897	41,06	838 269	40,24	101 628	12,12
Variations stock (marchandises)	-13 312	-0,58	-5 864	-0,28	-7 448	-127,01
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	629 175	27,49	394 423	18,93	234 753	59,52
Total	1 555 760	67,97	1 226 828	58,89	328 932	26,81
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	128 174	5,60	118 465	5,69	9 709	8,20
Salaires et traitements	193 347	8,45	319 582	15,34	-126 235	-39,50
Charges sociales	67 472	2,95	121 629	5,84	-54 157	-44,53
Dotations amortissements et prov.	430 005	18,79	407 623	19,57	22 382	5,49
Autres charges	45 869	2,00	46 708	2,24	-839	-1,80
Total	864 866	37,79	1 014 006	48,67	-149 140	-14,71
Résultat d'exploitation	63 754	2,75	5 981	0,29	57 773	965,89
Produits financiers	2 099	0,09	2 701	0,13	-602	-22,30
Charges financières	48 845	2,13	37 136	1,78	11 709	31,53
Résultat financier	-46 746	-2,04	-34 435	-1,65	-12 311	-35,75
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	17 008	0,74	-28 454	-1,37	45 461	159,77
Produits exceptionnels	1 498	0,07	2 403	0,12	-905	-37,66
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	1 498	0,07	2 403	0,12	-905	-37,66
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices			3 272	0,16	-3 272	-100,00
Résultat de l'exercice	18 506	0,81	-29 323	-1,41	47 829	163,11

B-SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS MANDATAIRES DE LA COLLECTIVITE

1) - Administrateurs du conseil général

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 :

- Monsieur Jean Morin, président directeur général de la SPL, conseil départemental de la Manche
- Monsieur Marc Lefèvre, conseil départemental de la Manche,
- Monsieur Jacques Coquelin, conseil départemental de la Manche,
- Madame Frédérique Boury, conseil départemental de la Manche.

Délégués :

- M. Olivier Lemaignan, directeur exécutif de la SPL,
- M. Serge Laidet, Maire adjoint de la commune de Port-Bail,
- M. Jean Lepetit, Maire de la commune de Saint-Vaast-la-Hougue.

Censeurs :

- M. Bernard Mottier, Saint-Vaast-la-Hougue,
- M. Gilles Auger, Saint-Vaast-la-Hougue,
- M. Guy Cholot, Port-Bail.

2) - Décisions marquantes prises en conseil d'administration

1) Conseil d'administration du 8 février 2018

- Évolution des statuts de la SPL des ports de la Manche et point d'avancement sur la négociation sur l'entrée des ports patrimoniaux
- Validation de la passation d'un contrat de prestation intégrée avec le Département de la Manche pour la réalisation d'une étude de développement du service de traversée maritime vers Tatihou
- Point sur les travaux réalisés sur les ports concédés
- Présentation du plan d'action de développement des activités nautiques et notamment des projets Odyssée et CAPITEN

2) Conseil d'administration du 3 avril 2018

- Présentation du budget exécuté 2017, examen et approbation des comptes et du rapport du commissaire aux comptes, proposition d'affectation du résultat et présentation du projet de rapport de gestion 2017
- Sélection des entreprises pour la conception graphique et stratégie webmarketing de la SPL, l'installation complémentaire de vidéo-surveillance sur Saint-Vaast et Port-Bail et déploiement sur Barfleur et la mission de commissariat aux comptes
- Point sur l'avancement de la consultation pour les travaux de dragage du port de Saint-Vaast-la-Hougue
- Désignation des représentants de la SPL au sein du conseil portuaire de Barfleur

3) Assemblée générale 12 juin 2018

- Approbation des comptes, du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes pour l'année 2017

4) Conseil d'administration du 17 octobre 2018

- Approbation des comptes rendus annuels d'activités 2017
- Point d'information sur la saison 2018 sur les ports de Saint-Vaast-la-Hougue, Port-Bail et Barfleur
- Bilan des travaux réalisés en 2018
- Évolution de la SPL suite à l'intégration du port de Barfleur en 2018 et des ports de la Hague en 2019
- Prévisionnel d'atterrissage budgétaire pour 2018 et prévisionnel 2019
- Projet de tarifs 2019